## MOTO CLUB DE L'AUSTREBERTHE



**PILOTE** 

### BULLETIN D'ENGAGEMENT

## MOTO-CROSS du 1er MAI 2018



#### PRIX MAXXESS ROUEN

(Licence compétition obligatoire)(licence à la journée non acceptée)

Tout bulletin incomplet ne sera pas pris en compte.

| Nom   | Prénom            |
|---|-------------------|
| Adresse   |                   |
| Code Postal   | Commune           |
| Téléphone   | Date de Naissance |
| Ligue   | Club              |
| NUMERO DE LICENCE   |                   |
| PERMIS N°   |                   |
| MOTO:  MARQUE  2 temps - 4 temps (rayer la mention inutile) | CYLINDREE         |
| Numéro souhaité   | ווס               |

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à l'observer sans aucune réserve Signature (précédée de la mention lu et approuvé) Fait à

Le

# **1 BULLETIN PAR ENVELOPPE**A RETOURNER avant le <u>15 MARS 2018.</u> Accompagné :

- Une enveloppe timbrée pour confirmation.
- Un chèque de 38 € qui représente votre droit d'inscription et frais de gestion, la location du transpondeur et la redevance commissaires.
- Un chèque de caution de 50€ qui vous sera restitué le jour de la course.

Chèques à l'ordre du MOTO CLUB de l'AUSTREBERTHE.

TOUTE PERSONNE ENTRANT DANS LE PARC DEVRA ETRE MUNIE D'UN BRACELET DE CONTROLE. TAPIS DE SOL OBLIGATOIRE. FERMETURE DU PARC le 30 AVRIL A 22H00.

**ENGAGEMENT** 

Monsieur Eric FOURÉ -

1038 route de Clères 76690 LA HOUSSAYE BERANGER Tel 06.20.85.16.15- e-mail :MELNINIE76@hotmail.fr